CLUB D'ANIMATION SPORTIVE DES RETRAITES DE BELLEY
Maison St Anthelme - 37 rue Ste Marie
01300 BELLEY
Tél : 06 41 02 44 41
Mail : casrbelley@orange.fr
Internet : https://casrbelley.fr

COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE du 14 NOVEMBRE 2019

1 - ACCUEIL DU PRESIDENT

Serge DUHIN ouvre la séance, dans la grande salle de l'INTEGRAL, devant une assemblée d'environ 230 personnes. Il remercie de leur présence Monsieur Jean-Michel BERTHET, adjoint au Maire chargé des sports, ainsi que Monsieur Christian CACHEUX Président du CODERS 73, Madame Andrée CHASSANDE, Responsable Formation au Coders et au Corers Aura, et enfin Mr BURTIN Directeur d'Agence au Ct d'expertise comptable FIDELTA et Mr MUNIER, correspondante au Progrès.

Mr le Maire, Mr Jean Yves HEDON Conseiller Départemental, et Mr Edmond PORTKA Responsable Formation du CASR sont excusés.

Le Président sollicite une minute de recueillement pour les disparus et adresse ses vœux de prompt rétablissement aux adhérents absents pour maladie.

2 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'A.G. DU 29 NOVEMBRE 2018.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 29 Novembre 2018 a été remis à chacun à son arrivée. Personne n'ayant de question à poser à son sujet, il est voté et approuvé à l'unanimité en fin d'assemblée générale.

3 - RAPPORT MORAL

Le Président présente son rapport moral. Il fait le bilan des festivités de l'exercice écoulé et communique ensuite la date de la prochaine Fête des Rois et de reprise des activités hivernales ainsi que l'effectif des adhérents inscrits à ce jour, au nombre de 498.
Il rappelle la qualité des rapports et des relations entretenus tant avec la Municipalité, au travers des réunions et des structures mises à disposition du CASR pour la pratique de bon nombre d'activités. qu'avec le CODERS et son Président Christian CACHEUX
Il conclut son rapport en précisant que pour la secrétaire Claudine et lui-même, la valise est bouclée après 8 passages en gare où leur train des responsabilités s'arrête ce soir pour laisser la nouvelle équipe dirigeante continuer le travail entrepris par de nombreuses personnes depuis les 34 années d'existence de l'Association et remercie tout le monde pour la confiance qui lui a été accordée pour remplir sa mission. Il précise que le nouveau Président HERDALOT, ainsi que la nouvelle Secrétaire Colette BLANCHARD, ont été élus à l'unanimité lors du dernier Conseil d'Administration du 24 Octobre 2019.

4 - RAPPORT DE LA SECRETAIRE

Claudine NIQUET avant de présenter son rapport tient également à préciser qu'elle a oeuvré pendant toutes ces années au sein d'une équipe formidable très soudée, et si la bonne humeur était toujours de mise, l'équipe a surtout travaillé avec la rigueur imposée par la gestion d'un si grand nombre d'adhérents. Elle remercie Serge DUHIN et les membres du bureau de la confiance qu'ils lui ont accordée durant toutes ces années et de leur soutien moral dans des moments difficiles.

Serge et Claudine restent bien entendu encore membres du Conseil d'Administration et la nouvelle secrétaire pourra toujours compter sur l'aide de Claudine en cas de besoin.

Claudine NIQUET présente ensuite son rapport.et explique que les adhérents sont venus nombreux lors des 2 journées de renouvellement des adhésions même si certains anciens et beaucoup de nouveaux continuent à venir le mardi matin, accueillis par Lucette MOIROUX.
Un grand merci à Edmond PORTKA qui a dû enregistrer informatiquement les renouvellements d'adhésion auprès de la FFRS depuis son ordi personnel à son domicile, car le CASR a été privé d'internet au bureau pendant de très nombreuses semaines. Ce n'est que depuis 3 semaines que nous avons à nouveau une connexion et qu'ainsi les cartes 2019/2020 ont pu être imprimées via la photocopieuse reliée à l'ordinateur.
La secrétaire précise l'importance de renouveler en temps utile et sur les deux jours d'inscription les adhésions car passé la date du 30 Septembre, les adhérents qui n'ont pas renouvelé leur adhésion ne sont plus assurés en cas de pratique d'une activité.
Elle précise également un point important concernant les croix portées sur la feuille d'activités lors des adhésions. En effet, la SACEM fait payer une redevance à la FFRS suivant le nombre d'inscrits aux activités qui utilisent de la musique comme la Danse, Gym, Country et aquagym. Il est donc important de ne s'inscrire que si l'on pratique réellement ces activités.
Par ailleurs, le nombre d'inscrits aux activités raquettes et ski de fond est disproportionné par rapport au nombre réel de pratiquants, ce qui induit une surcharge de travail dont se passerait bien Jacqueline MARTIN et Danièle ALIX.
Concernant les cotisations et tarif reste in changé cette annéée et aucune augmentation n'est prévue tant que la FFRS n'augmente pas sa part de cotisation.
La Secrétaire rappelle les horaires de la permanence du CASR.
Concernant le Conseil d'Administration, il s'est réuni le 24 Octobre.

Après vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

5 - RAPPORT FINANCIER

Avec le support du diaporama, Pierrette MERCIER présente les résultats comptables du dernier exercice et donne le détail des dépenses et des recettes.

Un adhérent propose que les photocopies soient faites par un prestataire extérieur au club, pour réduire la charge financière de ce poste. Un débat s'engage pour expliquer que la solution Location a été retenue car la photocopieuse est trop sollicitée par les milliers de copies sorties chaque année pour les besoins du club (convocations, compte-rendus divers, Bellensemble, informations par Monts et par Vaux) et courriers car reliée à l'ordinateur, elle sert aussi d'imprimante. La formule Location nous permet d'être dépannés immédiatement si problème, et de ne plus supporter le coût d'achat des cartouches d'encre inclusses dans la location.

Yvette FILLARDET présente elle aussi les comptes Loisirs et Séjours.

Mr BURTIN du Cabinet FIDELTA prend la parole pour préciser que tous nos comptes ont été validés par ses soins.

Après vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

6 - COMMISSION SEJOURS

Danièle ALIX responsable de la commission séjours, énumère ceux de la saison écoulée, et annonce les séjours arrêtés pour l'année 2020, tout en précisant qu'en 2019, il a été constaté une baisse importante des vacanciers inscrits notamment aux séjours vacances de Septembre.

7 - INTERVENTION DE MONSIEUR CHRISTIAN CACHEUX, PRESIDENT DU CODERS

Mr Christian CACHEUX rappelle le rôle du Coders 73, ses spécificités et ses missions, dont la principale est la formation et l'accompagnement des clubs qui souhaitent lancer de nouvelles activités.

Il précise pour l'an prochain, le Coders n'augmentera pas sa part de cotisation, mais que celle du Corers sera augmentée de 1 euro.

8 - FORMATION

En l'absence de Edmond PORTKA, André CHASSANDE, Responsable Formation au Coders donne le détail des formations de l'exercice écoulé et parle des formations à venir. Elle rajoute quelques mots sur la nécessité de se former pour péricliter l'encadrement des activités au sein des clubs et présente le projet Actif Mémoire (mémoire travaillée en lien avec l'activité physique).

Concernant le PSC1, La FFRS a autorisé les médecins fédéraux à instruire les stages à la place des pompiers et le prochain aura donc lieu à Yenne.

Enfin, Andrée CHASSANDE précise qu'une formation Animateur danse de salon en couple aura lieu en Mars 2020 et donnera toutes précisions concernant ce stage dès qu'elle aura un peu plus d'éléments concernant le déroulement de ce stage.

9 - RAPPORTS D'ACTIVITES

Puis chaque responsable fait le point de son activité.
Mr Daniel FOSSAERT qui intervient pour la Country et la Marque Nordique se plaint du manque de rapidité pour la délivrance des cartes d'adhérent et Serge DUHIN reprend la parole pour expliquer les raisons de ce retard, liées à notre souci d'internet et notre vœu de remettre les cartes aux membres présents lors de l'A.G. de ce jour pour économiser des frais postaux. Il n'y a pas de petites économies.

10 - ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claudine NIQUET donne la liste des membres du C.A. à renouveler cette année.

Henriette ZANON rééligible cette année ainsi que Evelyne PIJOLLET rééligible en 2020, et Michèle AVIGNON, observatrice, ont démissionné.

Henriette ZANON est remplacée par Christian ALIX et Evelyne PIJOLLET est remplacée par Christiane CHANAL qui étaient tous deux observateurs.

Il reste donc 8 observateurs sur une liste initiale de 11.

Mr Gérard MINETTO et Mme Martine PAHUD ont fait acte de candidature par courrier et Jean-Louis RIVALS oralement.

Après demande à l'assemblée présente pour d'éventuelles autres candidatures au poste d'observateur, et sans nouvelle proposition, le vote a lieu et cette nouvelle composition du C.A. est adoptée à l'unanimité.

11 - INTERVENTION DE MONSIEUR JEAN MICHEL BERTHET, MAIRE ADJOINT AUX SPORTS

Monsieur BERTHET nous félicite pour la bonne santé de notre Club que la Municipalité continuera de soutenir au travers de la subvention annuelle et remercie tous les bénévoles qui s'investissent pour maintenir le dynamisme du CASR. Il salue le travail accompli par Claudine secrétaire et a une pense particulière pour Serge DUHIN avec qui il a toujours entretenu des rapports très cordiaux tout au long de son propre mandat et précise que la Municipalité fera tout son possible pour que la nouvelle équipe dirigeante puisse travailler dans les meilleures conditions à Saint Anthelme malgré les soucis actuels liés à la panne d'ascenseur ou aux tentatives d'intrusion de voleurs dans l'établissement. Malgré la forte augmentation de loyer supportée par la Municipalité Mr BERTHET rassure tout le monde en précisant que les Association belleysannes ne se retrouveront pas à la rue.

12 - QUESTIONS DIVERSES

-

Concernant l'Aquagym, nous n'avons pas eu de contact avec les dirigeants de la piscine pour l'encadrement de cette activité faite non pas par un animateur de notre club mais par un professionnel rémunéré, mais Serge DUHIN précise qu'un salarié de la piscine qui va bientôt prendre sa retraite, a émis le souhait d'intégrer le CASR et de nous faire bénéficier de ses connaissances aquatique. Affaire à suivre.

Aucune autre question diverse n'est abordée.

René HERDALOT termine cette Assemblée Générale en faisant monter sur l'estrade tous les membres du bureau, afin de remettre à Serge DUHIN et Claudine NIQUET très émus, des cadeaux au nom de tous pour marquer leurs remerciements à ces deux retraités méritants avant la traditionnelle photo de groupe marquant cet évenement.

L'Assemblée se termine par le verre de l'amitié à la salle du Colombier.

--*-*-*-*-*-*-*-